



HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC

01.10.2017

Les honoraires de transactions sont calculés suivant le barème ci-dessous et sont à la charge de l'acquéreur :

Au-dessous de 50.000 €	5.000 €
De 50 000 € à 59 999 € inclus	10 %
De 60 000 € à 79 999 € inclus	9,5 %
De 80 000 € à 99 999 € inclus	9 %
De 100 000 € à 119 999 € inclus	8,5 %
De 120 000 € à 139 999 € inclus	8 %
De 140 000 € à 159 999 € inclus	7,5 %
De 160 000 € à 249 999 € inclus	7 %
De 250 000 € à 299 999 € inclus	6,5 %
De 300 000 € à 349 999 € inclus	6 %
De 350 000 € à 399 999 € inclus	5,5 %
De 400 000 € à 449 999 € inclus	5 %
Au-delà de 450 000 €	4,5 %

Les honoraires, conformément à la loi, sont spécifiés clairement au mandat de vente qui servira systématiquement de référence.

Estimation d'un bien jusqu'à 5 km de Cahors	200 € TTC
de 5 à 20 km de Cahors	300 € TTC